

Le 3 mars 2026, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.
Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 février 2026

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Caroline ZANDER, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Hervé PANDRAUD, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON.

Absents :

M. Rémy GIRARDON, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Karine BREURE, Mme Justine GIRARDON, M. Yves PARTRAT, Mme Sophie GOUDIN, M. Thomas VINCENT.

Procurations :

M. Rémy GIRARDON à M. Hervé JAVELLE, M. Bruno VILLEMAGNE à M. Jérôme DROUET, Mme Justine GIRARDON à M. Patrick BOUCHET, M. Yves PARTRAT à M. Philippe BONNEFOND, Mme Sophie GOUDIN à Mme Céline CHAMPAGNON, M. Thomas VINCENT à M. Richard GRIFFON.

Secrétaire : Mme Caroline ZANDER

OBJET : Budget communal – Adoption du budget primitif 2026

Rapporteur : Philippe BONNEFOND

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2026, il convient d'approuver le budget primitif de la commune.

Ce budget présente des projets qui répondent aux attentes des feuillantins, à la qualité de vie et au bien-être social.

Le Budget primitif 2026 qui vous est proposé s'élève à **9 019 000 €** et ses grands équilibres sont conformes aux orientations budgétaires.

Il reprend les soldes d'exécution et les restes à réaliser de l'exercice 2025, et est équilibré en dépenses et en recettes à :

- ✓ Fonctionnement : **5 244 000,00 €**
- ✓ Investissement : **3 775 000,00 €.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide par 21 voix Pour, 4 voix Contre et 1 Abstention :

- **D'APPROUVER** le budget primitif communal pour 2026.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20260303-17-26-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

Fait à la Fouillouse, le 3 mars 2026

La secrétaire de séance
Caroline ZANDER



Le Maire
Patrick BOUCHET

